Pour y habiter...

La Résidence Henri-Terret dispose de 30 logements et peut accueillir 3 personnes à la journée.

L'admission peut être sollicitée par la personne elle-même, un membre de sa famille, tout professionnel…

Les habitants, âgés de 20 à 60 ans, sont en situation de handicap psychique stabilisé, et disposent d'une orientation de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Pour obtenir cette orientation, vous devez vous adresser à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Coordonnées

Contact :

Résidence Henri-Terret

10 bis, rue des Fontaines

22290 LANVOLLON

Tél. 02 96 77 27 87

Fax 02 96 77 27 88

fdv.lanvollon@fondationbonsauveur.fr

Avec le concours de

Côtes d'Armor le Département

Fondation Bon Sauveur I Service Communication I Octobre 2017

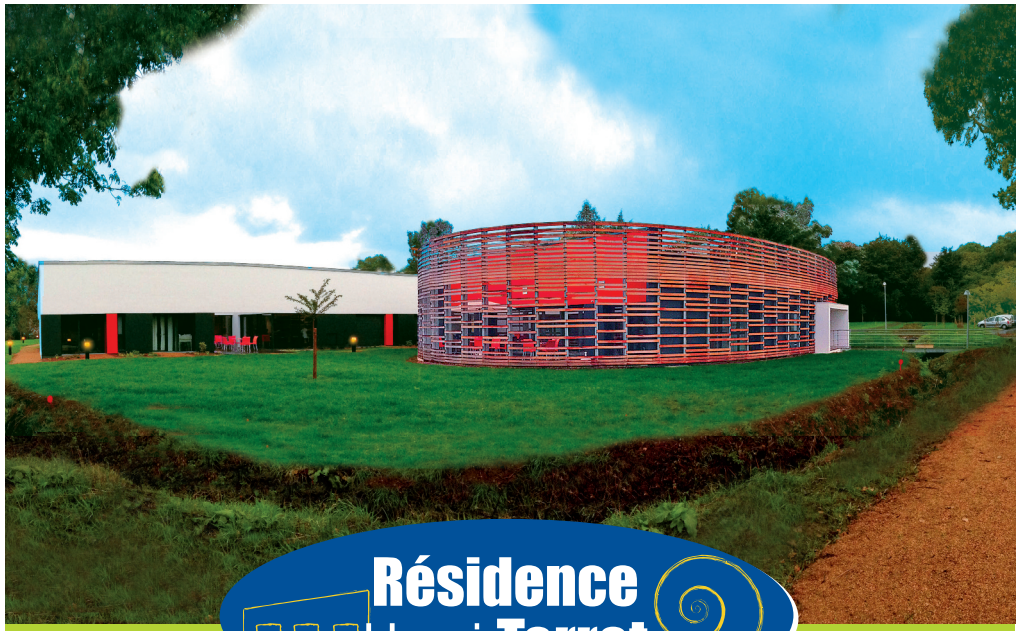

Résidence Henri Terret

Habitants *du cœur* de Lanvollon

Un ensemble, un « chez soi »...

Le foyer de vie de Lanvollon accueille en résidence des personnes en situations de handicap psychique stabilisé. Ses habitants n'ont plus ou pas d'aptitude au travail mais bénéficient d'une autonomie suffisante pour participer à des activités quotidiennes et ont la capacité à s'intégrer à la vie locale.

De plain-pied, à proximité du centre-ville de Lanvollon et de ses commerces, la Résidence Henri-Terret est composé de domiciles avec accès privatif et d'espaces collectifs (tisanerie, espaces d'activités, parc et jardins…).

« Un domicile à part entière pour les personnes accueillies, un « chez soi » de chaque habitant »

Un habitat accompagné...

Le Résidence Henri-Terret permet à ses habitants :

- d'être accompagné dans la réalisation des actes de la vie quotidienne en fonction de leurs besoins et attentes
- de disposer d'un « chez soi » respectant leur intimité et leurs choix
- de vivre dans un lieu sécurisant tout en conservant leurs libertés individuelles
- une intégration dans la cité comme citoyen à part entière
- de disposer d'un accompagnement individuel et collectif adapté au projet de chacun.

Animer le quotidien des habitants...

A l'écoute des souhaits des habitants, l'équipe veille à animer le foyer de vie dans l'esprit de favoriser la dynamique des relations au sein du collectif en proposant des activités créatives, culturelles, physiques... tout en respectant le désir de « ne rien faire ».

Au regard des spécificités de la population du foyer de vie, une attention particulière est portée sur le maintien et l'amélioration des acquis, sur le développement de la créativité et le « libre cours » à l'imagination.

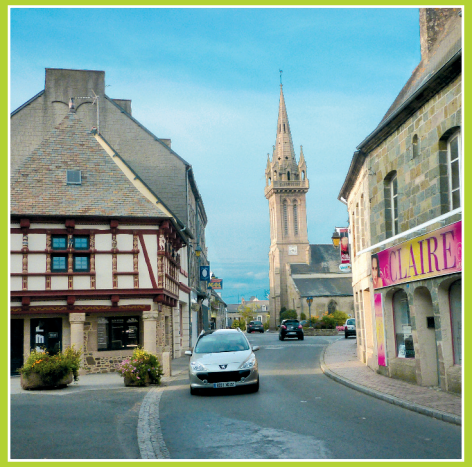

Participer à la vie locale...

Les professionnels veillent aussi à assurer l'inclusion dans la vie locale en sollicitant les interactions entre le foyer et la ville : ouverture du foyer (portes ouvertes, expositions, animations événementielles…), participation aux activités du Comité d'Animation de Lanvollon, libre accès au parc paysager… La volonté est d'intégrer l'établissement comme quartier de la ville et ainsi de favoriser la pleine citoyenneté de ses habitants.

« Animer le foyer de vie dans l'esprit de favoriser la dynamique des relations au sein du collectif »

Une équipe pluridisciplinaire

Animée par un responsable d'établissement, l'équipe est ainsi composée d'une trentaine de professionnels :

- Educateurs spécialisés
- Moniteur éducateur
- Aides Médico-Psychologiques
- Psychologue
- Surveillants de nuit
- Agents hôteliers
- Secrétaire
- Responsable de service